

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - **BREST**



Déclaration liminaire CT du 17 mars 2016

Monsieur le chef de centre,

Nous voici à nouveau réunis en CT local afin de discuter de la modification du Tour de Service en salle de contrôle au CRNA Ouest à l'horizon de l'été 2016.

Le SNCTA a le désagréable sentiment de revivre la même situation qu'en avril 2014.

Si 2 ans après nous nous retrouvons dans cette situation, c'est uniquement parce que nous payons encore aujourd'hui le choix fait en 2013 de valider un protocole duquel les contrôleurs étaient totalement exclus.

Le rapport Vernhes, tant décrié par certains (et même si le SNCTA refuse certaines des mesures envisagées), a au moins le mérite d'établir un constat clair : en 2019, la DSNA comptera 190 ICNA de moins qu'en 2014. Face à la montée du trafic annoncée, les contraintes pesant sur les ICNA seront de plus en plus fortes, tout particulièrement au CRNA Ouest qui devra faire face à une augmentation importante de trafic due à la situation géopolitique au Maghreb et au Moyen Orient cumulée à une baisse de ses effectifs.

Le SNCTA estime que la DSNA doit enfin se donner les moyens de ses ambitions, ce qui passera nécessairement par un accord gagnant-gagnant avec les représentants des ICNA.

Pour le SNCTA, des évolutions ne sont envisageables qu'au sein d'un cadre négocié nationalement. Par conséquent, comme en 2014 et en 2015, le SNCTA votera contre tout Tour de Service, plus contraignant pour les ICNA en salle de contrôle à Brest, et n'apportant aucune contrepartie aux efforts fournis.

Le SNCTA attend de notre administration une proposition protocolaire V1 bien différente de la V0 avec des réponses concrètes sur l'ensemble de ses revendications (effectifs, organisation du travail, indemnitaire, retraite, prise en compte de l'expertise ICNA...)

